

0851388X
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE OLIVIER MESSIAEN
ALLEE DES PEUPLIERS
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
Tel : 0251651928

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Roseline Boukellala

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Italie , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Italie Bilan financier : Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le nouveau tarif par élève à 456,80€ ainsi que le bilan financier. Il conviendra de rembourser 58,20€ à chacune des familles ou moins si elles n'ont pas réglé intégralité de leur part.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0